

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 45177 B1**
- (51) Cl. internationale : **A61K 31/44; A61P 25/16; A61K 31/47**
- (43) Date de publication : **31.08.2022**
-
- (21) N° Dépôt : **45177**
- (22) Date de Dépôt : **02.06.2017**
- (30) Données de Priorité : **02.06.2016 IN 201621019087**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/IN2017/050224 02.06.2017**
- (71) Demandeur(s) : **Sun Pharma Advanced Research Company Limited, 17/B Mahal Industrial Estate Off Mahakali Caves Road Andheri (East) Mumbai 400 093 (IN)**
- (72) Inventeur(s) : **DAMLE, Nitin Krishnaji ; MANDHANE, Sanjay Nandlalji ; UPADHYA, Manoj Atmaramji ; MEHETRE, Sameer Vishwanath ; CHIDREWAR, Gajanan Uttamrao ; SENGUPTA, Prabal ; CHITTURI, Trinadha Rao**
- (74) Mandataire : **MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP17743097.2**
-
- (54) Titre : **TRAITEMENT DE LA MALADIE DE PARKINSON**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne un procédé de traitement ou de prévention de la maladie de Parkinson chez un sujet, comprenant l'administration d'un composé de formule I dans laquelle R1 est -NHC(O)(cycloalkyle en C3-6) et R2 est hydrogène ; ou R1 et R2, conjointement avec les atomes de carbone auxquels ils sont liés, forment un cycle aromatique à six chaînons, le cycle étant substitué par un ou plusieurs groupes choisis parmi hydrogène, halogène et alkyle en C1-6 ; R3 et R4 sont indépendamment choisis dans le groupe comprenant hydrogène, halogène, alkyle en C1-3, O(alkyle en C1-3), NO2, S(alkyle en C1-3), halogénoalkyle en C1-3, O(halogénoalkyle en C1-3) et S(halogénoalkyle en C1-3) ; ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

REVENDICATIONS :

1. Composé de formule I, ou sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci,
5 dans lequel le composé de formule I est choisi parmi le (5-{5-[N'-(2-chloro-6-méthylbenzoyl)hydrazinecarbonyl]-2-méthyl-phényléthynyl}-pyridin-2-yl)amide d'acide cyclopropanecarboxylique, ou le N'-(2-chloro-6-méthylbenzoyl)-4-méthyl-3-[2-(3-
10 quinoléyl)éthynyl]-benzohydrazide, pour une utilisation dans le traitement ou la prévention de la maladie de Parkinson.

2. Composé, ou sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci, pour une utilisation selon la revendication 1, dans
15 lequel le composé de formule I est le (5-{5-[N'-(2-chloro-6-méthylbenzoyl)hydrazinecarbonyl]-2-méthyl-phényléthynyl}-pyridin-2-yl)amide d'acide
20 cyclopropanecarboxylique.

3. Composé, ou sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci, pour une utilisation selon la revendication 1, dans
25 lequel le composé de formule I est le N'-(2-chloro-6-méthylbenzoyl)-4-méthyl-3-[2-(3-quinoléyl)éthynyl]-benzohydrazide.